

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 068677

183601

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent []

Matricule : 13219

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TIJANI FATIMA ZAHRA

Date de naissance :

11-01-1995

Adresse : N°13 Rue l'olympie, ETG 1, APT 3

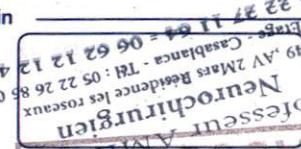
Résidence HOURIA 2, Quartier des Hôpitaux, CASA

Tél. : 0611342748

Total des frais engagés : 2800,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

M 10872023

Nom et prénom du malade :

TIJANI FATIMA ZAHRA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : M 10872023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/2013	C3		G	 

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
KETTANI HASSANI S.A Kinésithérapeute Manzah 1 Andal Rue Socrate et Rue Attalut N° 7/8 Maârif Casablanca Tél : 05 22 99 26 78 Casablanca	20/11/05 17/12/05 S.1.73 5.1.12.193 Rachyne			Devis		26.000.-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	Coefficient des travaux
D		35533411	11433553	
B				
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution



Kinésithérapie
Amincissement
Nutrition
Bien être

Facture

Casablanca le: 19/12/2023

Nom/Prénom: Tijani Fatima Zahra

Rééducation: Physiothérapie ,Ultrason ,Massage décontractant ,
Renforcement musculaire

Cotation: AMM6+AMMA/2

Nombre de séances: 20

Prix Unitaire: 200 Dhs

Montant Total: Quatre mille dirhams

TIJANI HASSANI Sara
Kinésithérapie
Manzah 1 Angle Rue Socrate
et Rue Attabari N° 7/8 Maarif
Casablanca Tél: 05 22 99 26 78
Gsm: 06 79 83 34 04
E-mail: centrekineska@gmail.com - R.C: 434448 - Patente: 35800945 - I.F: 31814794 - ICE: 002171171000042



- Kinésithérapie
- Amincissement
- Nutrition
- Bien être



Manzah1 Angle Rue Socrate et Rue
Attabari N° 7/8 - Maarif - Casablanca
Tél: 05 22 99 26 78
Gsm: 06 79 83 34 04
E-mail: centrekineska@gmail.com

Tél: 05 22 99 26 78
Gsm: 06 79 83 34 04
E-mail: centrekineska@gmail.com

Nom Prénom : Tijani Sabrina Zohra

Nombre Séances : 20

Votre prochain rendez-vous

Date	Heure
07/11	16h
08/11	16h
09/11	16h
11/11	16h
12/11	16h

Date	Heure
13/11	16h
15/11	16h
16/11	16h
18/11	16h
19/11	16h

Votre prochain rendez-vous

Date	Heure
24/11	16h
27/11	16h
28/11	16h
29/11	16h
30/11	16h

Date	Heure
01/12	16h
02/12	16h
04/12	16h
05/12	16h
06/12	16h

Date	Heure
07/12	16h
08/12	16h
09/12	16h
10/12	16h
11/12	16h

Date	Heure
12/12	16h
13/12	16h
14/12	16h
15/12	16h
16/12	16h

*17/11 16h Tijani Sara
Kinésithérapie
et Soins
et Marizah et Annisa
et Rue Attabou et
n° 30-32
7/8 Maârif
05 22 99 20 73*